

La nouvelle ville de Montréal devra compter avec les femmes!

Le 29 septembre dernier, près de 130 personnes, des femmes en grande majorité, de divers horizons, communautaire, syndical, institutionnel, universitaire et du monde des affaires, ont répondu à l'invitation du Comité Femmes et développement régional du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM), de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes (ARIR), de la Table des groupes de femmes de Montréal et du Y des femmes de Montréal. Dans le contexte de la réorganisation municipale, et à la veille des premières élections de la nouvelle « méga ville » de Montréal, les participantes et les participants ont analysé la situation de recul dans laquelle les femmes risquent de se retrouver si des orientations et des mécanismes précis ne sont pas dès aujourd'hui imaginés et mis en place.

« Les défis sont de taille (...) mais on a senti une grande détermination chez les participantes, et nous savons être tenaces quand la situation l'exige », affirmait Louise Lemay, présidente du comité Femmes et développement régional du CRDÎM au terme de cette rencontre, dont les objectifs étaient : 1) en tant que citoyennes et usagères de services municipaux, comprendre les enjeux posés par la réorganisation municipale sur l'île de Montréal; 2) dégager des propositions de nature à alimenter des demandes qui seraient adressées aux candidats et candidates aux postes de la mairie, aux postes de conseiller et conseillère au cours de la campagne électorale de l'automne.

Place aux conférencières et au conférencier

Six conférencières et conférenciers ont témoigné de leur expérience à des niveaux divers dans le monde municipal et soulevé les enjeux actuels qui crèvent les yeux en termes de représentation des femmes, d'accessibilité et d'équité, et plus globalement en ce qui a trait aux besoins et aux réalités différenciés des femmes et des hommes qui vivent dans la nouvelle ville Montréal, s'y impliquent et en utilisent les services.

Vera Danyluk, présidente du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) depuis 1994, a partagé son parcours de femme en politique municipale. Et quel parcours ! Un parcours non prémédité : « pour une femme de ma génération, jamais je n'aurais pensé me voir en politique », dit-elle. Et pourtant, Vera Danyluk est élue, pour la première fois, en 1983, comme conseillère municipale, puis comme mairesse de Ville Mont-Royal, en 1987. Depuis, elle a multiplié les acquis politiques et démontré la fermeté de son implication. Son expérience a permis d'alimenter la réflexion commune sur le cheminement politique des femmes.

La politique...autrement

Si on veut influencer les choses et changer notre milieu de vie, la politique reste une voie essentielle, car : « on est aussi capable de faire ces choses-là, aussi capables que les hommes », insiste Vera Danyluk. Selon elle, c'est la manière de faire qui diffère, une manière qui consiste à travailler en collaboration, « à aller parler avec les gens, à chercher une certaine solidarité, à créer des alliances alors que les hommes sont plus directs dans leurs objectifs et parlent plus dans les coulisses ». Cherchant des solutions communes, les femmes en politique partagent des qualités de patience et de ténacité qui portent leurs fruits.

Là où le bât blesse, c'est au niveau de l'accès aux partis politiques, maintient la présidente du comité exécutif de la CUM : « pour les femmes, c'est plus difficile de faire partie de ces machines pendant les élections. Par exemple, des femmes approchées par des partis m'ont dit qu'on leur demandait de déposer 12 000\$ en partant. Plusieurs m'ont dit qu'elles n'avaient pas cet argent (...) ». Ce à quoi répliquera plus tard durant la matinée Winnie Frohn, professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQÀM : « le parti qui vous demande de l'argent n'est pas le bon parti, (...) trouvez celui qui vous aidera à faire votre campagne, et si vous n'en trouvez pas un qui veut ou peut vous soutenir, et bien créez-en un! ».

Mais, le financement n'est pas le seul obstacle. Pour justifier la sous-représentation des femmes dans leur mouvement, les partis politiques invoquent parfois leur manque d'intérêt pour la politique et tiennent des propos du genre « des femmes, on en cherche mais on n'en trouve pas ». Or, cet argument ne tient pas la route. L'intérêt des femmes pour la politique est manifeste. Ce sont les conditions d'exercice de la politique (horaires, déplacements,...) qui sont inadaptées aux réalités des femmes, notamment à leurs responsabilités familiales. Cette discrimination dite systémique s'insinue également dans les instances politiques : « il faut s'attaquer à la manière de faire des partis pour faire tomber ces barrières », avance madame Frohn.

Comme autre piste pour augmenter le bassin de femmes en politique : « il faut que les femmes qui ont fait leur place tiennent la porte ouverte aux autres », souligne à juste titre Nicole Brais. Or, Rebecca Beauvais, coordonnatrice de recherche et étudiante à la maîtrise en science politique à l'UQÀM, nous apprend que la solidarité entre les femmes n'est pas automatique. Les données recueillies auprès des femmes élues dans les municipalités indiquent que « une mairesse sur trois ne se sent aucune solidarité envers les autres femmes et préfère oublier qu'elle est une femme en politique ».

Certaines élues sont partagées entre un réflexe de solidarité envers les femmes et une certaine neutralité visant à « ne pas se mettre à dos les conseillers autour de la table ».

Les impacts de la réorganisation municipale

Jacques Léveillé, professeur au département de science politique de l'UQÀM, nous présente l'ABC de la réorganisation municipale: trois lettres, pour trois nouveautés politiques et administratives. D'abord, à l'échelle de la région métropolitaine de Montréal, il y aura la communauté métropolitaine de Montréal (CMM), une instance de planification chargée notamment de l'élaboration des grandes orientations du développement métropolitain. Puis, il y aura cette nouvelle ville de Montréal, sans doute le volet le plus spectaculaire de la réforme, qui est le fruit du regroupement des 28 municipalités en une seule, avec un seul conseil de ville formé d'un maire et de 73 conseillers et conseillères; conseil qui sera chapeauté par un comité exécutif de 8 à 12 personnes. Finalement, le troisième élément de nouveauté ce sont les arrondissements formant leur propre conseil (d'arrondissement) sur lequel siègeront les élu-e du secteur, c'est-à-dire les conseillers/ères de ville et les conseillers/ères d'arrondissement. Les conseillers d'arrondissement seront au nombre de 31 dans l'ensemble de la ville. « Est-ce que la création de la nouvelle ville sera l'occasion d'un nouveau départ? La réponse appartient aux nouveaux Montréalais et aux nouvelles Montréalaises », de dire Jacques Léveillé.

Pour Winnie Frohn, professeure au département d'études urbaines et touristiques de l'UQÀM et conseillère de la ville de Québec de 1985 à 1993, seule la volonté politique déterminera le succès ou l'échec de ces restructurations, « c'est le temps de faire des pressions, d'exiger des prises de position des partis politiques et des candidates et candidats ». Les femmes devront aussi exprimer leurs opinions dans les différentes instances décisionnelles. Ainsi, à la nouvelle instance de planification, la Communauté métropolitaine de Montréal, les femmes pourraient faire valoir leur expertise dans des domaines tels que le logement social, l'environnement, l'aménagement et les transports. Dès à présent, il faut faire du lobbying, « pour s'assurer qu'il y aura le bon monde sur les bons comités pour faire le travail que nous voulons », soutient Winnie Frohn.

Rebecca Beauvais, brossant le portrait de la représentation des femmes en politique municipale au Québec, souligne que « en 1997, 25% des municipalités du Québec sont composées uniquement d'élus masculins. Sur tout le territoire du Québec, nous sommes passés de 21 mairesses en 1980 à 133 à présent, de 339 conseillères en 1980 à 1845 conseillères aujourd'hui.

On peut dire que si le rythme se maintenait, la parité de représentation pourrait être atteinte en l'an 2030 pour les conseillères, et en 2080 pour les mairesses ». Mais, à court terme, les fusions entraînent la diminution du nombre d'élus et surtout des femmes élues, déjà peu nombreuses. Les fusions municipales reporteraient donc à plus loin encore cette parité tant souhaitée si des mécanismes efficaces ne sont pas mis en place.

Dans la même veine, Nicole Brais, chercheure post-doctorale au Centre de recherche en aménagement et développement de l'Université Laval, a expliqué que, dans le contexte des fusions municipales, « la compétition est accrue et le nombre de postes est réduit. Il risque d'y avoir reculé des candidatures féminines et conséquemment une baisse du nombre d'élues ».

À Montréal, la situation est préoccupante : 105 postes électifs sont en jeu sur l'île comparativement aux 285 sièges actuels. Déjà les femmes élues ne représentent que 23% de l'ensemble des postes dans les 28 conseils municipaux de l'île. Il n'y a actuellement que 2 mairesses et 64 conseillères. ».

Pour Nicole Brais, les inquiétudes concernant la représentation des femmes sont légitimes. Il faut agir maintenant et se préparer à rebondir en 2005 . « Il faut créer des alliances pour demander des révisions des lois électorales, pour créer des lieux d'engagement pour les femmes, pour obliger les partis politiques à présenter des candidates », poursuit-elle. Il faudra aussi se tenir au courant des projets en cours et des dossiers sur lesquels les femmes peuvent intervenir.

Pour une politique d'égalité des sexes

Pour Anne Michaud qui coordonne depuis 1992, le programme Femmes et Ville de la Ville de Montréal, il est temps d'adopter une politique municipale d'égalité des sexes. Cette politique pourrait, entre autres, s'inspirer de ce qui se fait à San Salvador. « Ils ont, là-bas, un plan stratégique d'intégration dans les arrondissements et tous les gestionnaires sont imputables devant le conseil des progrès réalisés pour mettre en œuvre cette politique axée sur la participation des citoyennes et la prise en compte des écarts entre les deux sexes ».

Finalement, pour développer des stratégies ciblées visant à s'assurer que l'offre de services rejoindra également les hommes et les femmes de tous âges, il serait souhaitable, selon Anne Michaud, de se doter d'un mécanisme pour que chacun des 27 conseils d'arrondissement applique une éventuelle politique d'égalité des sexes dans sa gestion quotidienne.

La vigilance est de rigueur en ce qui a trait à l'accès des femmes aux emplois de l'administration municipale. Depuis que le programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes a été adopté, en 1988, à la Ville de Montréal, les postes de col bleu occupés par des femmes sont passés de 1,3% en 1987, à 20,58 %, rappelle Anne Michaud. « Il y a des enjeux importants au niveau de la nouvelle ville, étant donné qu'il va y avoir diminution du nombre de cadres; des postes occupés par les femmes risquent d'être touchés ».

Au terme de ces exposés, où les participantes ont pu s'informer des grands enjeux de la réforme, la période d'échanges avec la salle a permis d'insister sur l'importance d'intégrer, dans les faits, la préoccupation et les intérêts des femmes dans toute leur diversité. C'est avec une attention particulière pour les femmes des communautés ethnoculturelles, qui subissent une double discrimination, que la revendication de la parité, ou de la présence égale des hommes et des femmes dans les nouvelles villes, prend tout son sens.

Des propositions pour une meilleure place pour les citoyennes dans la ville nouv'Elles!

Lors des ateliers de l'après-midi, les participantes ont formulé des propositions afin que la nouvelle ville prenne en considération les besoins spécifiques et les réalités différenciées selon les sexes, assure une meilleure représentation des femmes dans les lieux de décision et favorise l'accès et le partage équitable des services municipaux. **Les propositions issues des ateliers sont jointes à l'annexe 1.** En voici les grandes lignes.

Pour soutenir celles qui veulent se présenter aux élections et favoriser l'exercice de la citoyenneté, plusieurs femmes souhaitent que l'on développe des formules de mentorat et de formation politique. Certaines avancent même l'idée d'une fondation pour se donner les moyens « de solliciter des femmes à poser leurs candidatures et de soutenir financièrement leur campagne ».

Par ailleurs, il est apparu nécessaire d'assurer la poursuite du programme « À égalité pour décider » du Secrétariat à la condition féminine du gouvernement du Québec. En place depuis trois ans et doté d'un budget de 5 millions de dollars, il vise à concrétiser la cinquième orientation de la politique en matière de condition féminine. « Partout en régions, des groupes de femmes se sont donnés pour objectif de faciliter le passage pour certaines femmes à la politique active », dit Nicole Brais, chercheure post-doctorale au Centre de recherche en aménagement et développement de l'université Laval.

Besoins et réalités spécifiques des femmes et instances de représentation

Les femmes seront plus particulièrement attentives à ce que leurs besoins soient pris en compte par les nouvelles instances.

Pour cela, plusieurs revendiquent la création d'un « organe administratif de condition des femmes ou « d'accès à l'égalité ». Peu importe le nom, elles réclament « un super bureau au niveau de la grande ville » qui assurerait l'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes dans la gestion municipale, qui aurait pour mandat de veiller à ce que l'offre de services soit équitable et accessible pour toutes et tous, et qui serait en lien avec les bureaux des arrondissements.

Chaque structure de décision et de gestion de la nouvelle ville adopterait une analyse différenciée selon les sexes, une approche « dont la particularité est de prendre en compte les réalités différentes que vivent les hommes et les femmes en raison de leurs expériences particulières et de l'influence des rôles sociaux ».

Ce bureau devrait disposer des ressources humaines nécessaires pour réaliser son mandat. En plus d'une instance administrative, la création d'une instance consultative, conseil ou commission, a aussi fait l'objet d'échanges dans les ateliers. Elle pourrait être composée de représentantes de la communauté, de représentant-e-s de l'administration et aussi d'élu-e-s.

D'autres pensent qu'il faut nommer une répondante de la condition féminine à la Ville et prévoir des répondantes dans chacun des 27 arrondissements.

Pour certaines, ils faut aussi développer une approche transversale, c'est-à-dire qu'« il ne faut pas seulement favoriser la création d'une instance ou commission particulière mais s'assurer que les préoccupations et intérêts des femmes soient repris dans toutes les commissions, dans tous les comités, dans toutes les structures politiques et administratives».

Les femmes recommandent qu'au niveau du comité exécutif de la ville de Montréal, la parité soit exigée. « C'est une instance stratégique où il faut s'assurer absolument de la présence des femmes ». Actuellement le comité exécutif de la Ville de Montréal ne compte que 3 femmes sur 10 et celui de la CUM ne compte que 2 femmes sur 13 membres.

Plusieurs ont émis la volonté de nommer une femme à la tête de l'Office de consultation publique de Montréal qui s'occupera principalement de l'aménagement et de l'urbanisme.

La nouvelle ville illustrerait sa bonne disposition envers 52% de sa population si elle ratifiait la *Déclaration mondiale sur les femmes dans le gouvernement local*. Déclaration qui prescrit, entre autres, de rendre égal le nombre de femmes et d'hommes dans les instances décisionnelles à tous les niveaux et dans tous les secteurs de politiques publiques et de travailler à un changement des attitudes sur les questions liées à l'égalité des sexes en faisant naître une prise de conscience dans le système éducatif et au sein de la structure politique et administrative des municipalités. « Il ne faut pas que la ville décharge ces responsabilités-là sur le dos des organismes communautaires », les femmes en appellent à une implication plus grande de cette nouvelle structure.

L'exercice de la citoyenneté

« Les citoyens ont un pouvoir et cela s'effrite en ce moment, les gens ont l'impression qu'ils ne peuvent pas faire grand chose, aussi on pourrait donner de l'information sur comment exercer sa citoyenneté », l'idée d'un salon de la citoyenneté a été avancée. Il faut pallier au déficit d'information que vivent, entre autres, les femmes immigrantes sur « la connaissance des droits et devoirs qui encourage la participation à la citoyenneté ». Certaines personnes demandent que la ville procure « des services de formation et d'accompagnement pour faciliter l'intégration », « des lieux où les jeunes filles pourraient s'exprimer, s'informer et apprendre ainsi l'exercice de la citoyenneté ». L'idée même de créer des guichets uniques pour tous types d'information dans chaque arrondissement a été soulevée.

La réorganisation municipale entraînera des changements dans la manière de gérer la ville. Une nouvelle ville est en train de se former, pourquoi ne pas convaincre les partis politiques de l'importance de se doter d'une politique de gestion de la diversité, d'une politique anti-tarifcation? La nomination d'une « ombudswoman » par arrondissement et une au niveau central, prouverait à toutes et tous que les questions d'accessibilité et de proximité aux services sont considérées. Chaque citoyenne ou citoyen aurait une écoute directe. Bref, le moment est venu d'opter pour une nouvelle ville plus humaine et ouverte à toutes les différences.

Conclusion

Cette journée d'étude constituait une première à Montréal. Jamais autant de femmes ne s'étaient en effet déplacées (par un beau samedi ensoleillé...) pour partager leur vision de ce que pourrait être une ville qui fasse une véritable place aux femmes, tant en termes de représentation et participation que de prise en compte des besoins.

Les contenus des présentations et des discussions ont été, comme en témoigne ce document, riches et diversifiés. Les questions abordées touchent autant les mécanismes à mettre en place par la nouvelle ville que les préoccupations quotidiennes des citoyennes, dans les diverses facettes de ce qui constitue une réelle qualité de vie en milieu urbain. Nous tenons à remercier chacune des participantes à cette journée pour leur contribution.

Nous espérons que cette journée contribuera à sensibiliser l'ensemble des partenaires montréalais aux enjeux centraux de l'égalité des sexes et de la participation des femmes au développement de la nouvelle ville de Montréal.

Mais plus encore, nous souhaitons que ces propositions, concrètes et pertinentes, donnent lieu à la mise en place des mesures et des actions nécessaires à l'atteinte des objectifs poursuivis en matière d'équité et d'accessibilité. La participation des Montréalaises au devenir de leur ville est amorcée et elle constitue sans doute l'une des conditions *sine qua non* de réussite pour une ville axée sur les besoins de sa population. Dans plusieurs villes à travers le Québec, des femmes se sont mobilisées dans le cadre des élections du 4 novembre. Le 5 novembre, à l'heure des bilans sur le nombre de femmes élues dans les nouvelles villes du Québec, le travail devra continuer pour s'assurer de la prise en compte des besoins des citoyennes. C'est ce à quoi nous vous convions, toutes et tous.

ANNEXE 1: PROPOSITIONS ISSUES DES ATELIERS

Atelier 1 :

Représentation des femmes dans toute leur diversité et démocratie municipale

On peut regrouper les propositions sous deux thèmes principaux : en un premier temps, des mesures pour favoriser la participation des femmes en politique municipale et dans un deuxième temps, des propositions pour améliorer la participation à la nouvelle organisation municipale.

En effet, les participantes se sont dites très inquiètes devant la lente évolution de la place occupée par les femmes en politique municipale et particulièrement par les femmes des communautés ethnoculturelles. Elles ont proposé :

- Qu'une campagne de promotion et d'éducation populaire soit organisée afin de sensibiliser les femmes à l'importance de la politique municipale et à leur capacité d'y exercer un rôle;
- Que soit développé un réseau de soutien pour les femmes en politique municipale, pour celles qui se présentent mais aussi pour celles qui sont élues;
- Que soient expérimentés des projets de mentorat afin de soutenir ces femmes;
- Qu'une fondation privée soit créée dont le but serait de faire de la sensibilisation et de soutenir concrètement les femmes qui souhaitent aller en politique;
- Que des mesures législatives adaptées au système politique québécois soient adoptées (mesures incitatives, quotas, parité, etc.);
- Que soient modifiées les structures traditionnelles des partis politiques afin de mieux correspondre aux valeurs des femmes;
- Que soit discuté la possibilité de créer un parti féministe;
- Que soient poursuivies les recherches sur femmes et politique municipale;
- Que soit poursuivi le programme *À égalité pour décider* du Secrétariat à la condition féminine du gouvernement du Québec.

Quant à la participation des femmes dans la nouvelle ville de Montréal, les participantes ont, dans un premier temps, déploré qu'aucun lien n'ait été fait dans le cadre de l'adoption du projet de loi 170 (sur la réorganisation municipale) avec la politique du gouvernement du Québec en matière de condition féminine. Elles proposent les mesures suivantes :

➤ Création d'un conseil consultatif

Les échanges ont porté sur différentes options : une Commission Femmes et ville sur le modèle de celle de Québec, un conseil consultatif sur le modèle du conseil interculturel créé par la loi 29 ou encore un conseil consultatif formé de représentantes de chacun des arrondissements.

Ce qui ressort toutefois pour chacun de ces modèles, quelle qu'en soit sa composition (élu-e-s, citoyenne-s, représentant-e-s socioéconomiques), l'importance est d'y refléter toute la diversité montréalaise.

Les participantes insistent pour que cette instance consultative soit appuyée par les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation de leur mandat.

La création de ce conseil devrait être doublée de la mise sur pied d'un bureau de condition féminine (qu'on retrouve plus loin dans les discussions de l'atelier 2).

➤ Approche transversale

On demande aussi que toutes les instances consultatives de la nouvelle ville adopte une approche transversale des dossiers municipaux par une utilisation efficace de l'analyse différenciée selon les sexes.

➤ Comité exécutif

Il est demandé que le comité exécutif de la nouvelle ville ait une composition paritaire hommes/femmes.

➤ Femmes des communautés ethnoculturelles et des minorités visibles : il est demandé que des ressources financières et humaines soient prévues afin d'apporter un support ciblé à leur participation aux différentes instances.

➤ Il est proposé qu'une femme soit nommée à titre de présidente de l'Office de consultation publique créé par la loi sur la réorganisation territoriale.

Atelier 2 :

Réalités et besoins des femmes

Les discussions dans cet atelier ont permis de dégager trois groupes de propositions : premièrement les participantes ont fait ressortir les problématiques sur lesquelles elles demandent que la nouvelle ville se penche en priorité. Ensuite, des propositions de mécanismes et outils à mettre en place ont été développées. Enfin, un consensus s'est dégagé sur l'importance de l'éducation à la citoyenneté afin de contrer le désabusement actuel sur l'exercice du pouvoir.

- Des problématiques sur lesquelles on souhaite voir la ville agir :
 1. porter une attention particulière à certains groupes de femmes : les femmes des communautés ethnoculturelles, les femmes âgées et les femmes handicapées;
 2. mieux informer les femmes et particulièrement les nouvelles arrivantes sur les services de la municipalité et favoriser l'exercice de leurs droits;
 3. adapter les services de loisirs aux réalités des jeunes femmes des communautés ethnoculturelles (ex. heures d'ouverture non-mixte dans les piscines);
 4. agir sur la problématique de la conciliation famille/travail (ex. activités gratuites de loisir après les heures d'école, politique familiale, aide aux devoirs dans les bibliothèques);
 5. développer une plus grande implication de la ville dans l'offre de services de garde;
 6. adapter les services de loisirs aux besoins et réalités des femmes;
 7. augmenter la contribution de la ville au développement du logement social et à prix modique;
 8. soutenir les maisons pour femmes en difficulté;
 9. mieux adapter les services municipaux à la réalité des personnes à mobilité réduite ; exemples : déneigement des trottoirs, bacs de récupération plus légers;
 10. mieux prendre en compte les besoins des personnes ayant des problèmes de santé mentale;
 11. améliorer la sécurité urbaine;
 12. agir pour assurer la sécurité alimentaire sur son territoire (ex. zonage adapté);
 13. soutenir le développement de l'emploi pour les femmes des minorités visibles.

➤ Des politiques et mécanismes à mettre en place

1. adopter une politique d'égalité des sexes accompagnée des ressources humaines et financières nécessaires pour sa mise en œuvre;
2. utilisation intégrée dans tous les secteurs et services municipaux de l'analyse différenciée des sexes comme outil d'application d'une politique d'égalité des sexes;
3. création d'un bureau « Femmes et ville » où siègerait une personne élue par arrondissement et qui serait directement en lien avec un ou une membre du comité exécutif responsable du dossier de condition féminine OU création d'un bureau Femmes et Ville relevant de l'administration. Ces deux propositions sont venues de deux ateliers différents; un troisième groupe suggère plutôt un bureau « d'accès à l'égalité ».
4. instaurer un meilleur système de traitement des plaintes dans les bureaux d'arrondissements et améliorer le système d'information;

➤ Une éducation à la citoyenneté à assurer

Il est demandé que soient mis sur pied des projets, des lieux et des mécanismes (conseils de citoyen-ne-s, conseil municipal étudiant, un « salon » de la citoyenneté, collaborations diverses avec les bureaux Accès-Montréal, le réseau de l'éducation et les organismes communautaires, etc.) afin de favoriser l'apprentissage de l'exercice de la citoyenneté. Une formation particulière devrait être offerte pour développer l'estime de soi et la capacité de prendre la parole en public pour les jeunes.

Enfin, un acronyme a été suggéré pour qualifier ce qu'on attend de la nouvelle ville; le CRIS ...pour consultation, reddition, information et suivi!!!

Atelier 3 :

Accessibilité et équité

Les propositions de cet atelier font ressortir l'importance d'orientations générales pour l'ensemble de la nouvelle ville afin de préserver les acquis de certaines municipalités en termes d'accessibilité et afin d'assurer l'équité entre tous et toutes malgré les écarts importants de revenus et les situations particulières de certains groupes de population. On reconnaît, à ce titre, un rôle majeur à être joué par la ville centrale. Voici les propositions :

- Adoption d'une politique de gestion de la diversité;
- Adoption d'une politique facilitant l'accès universel aux services de proximité publics et privés;
- Mise sur pied de comités consultatifs composés de façon paritaire de citoyens et citoyennes et représentant la diversité de la population de l'île (en termes d'âge, d'origine, minorités visibles, personnes handicapées, etc.);
- Création, afin d'assurer une meilleure écoute des citoyens et citoyennes, de postes d'ombudsman ...ou d'ombudswoman...au niveau central mais aussi pour chacun des arrondissements;
- Amélioration de l'information sur les services municipaux et innovation quant aux moyens utilisés : visites de quartier, « kit de bienvenue » pour les nouveaux locataires, guichet unique pour chaque arrondissement, etc.
- Porter une attention particulière à l'accessibilité financière pour les personnes à faible revenu ; exemples : réduction des coûts du transport en commun, carte géographique des ressources alimentaires peu coûteuses ou gratuites du quartier, services de loisirs et de la culture gratuits;
- Des besoins particuliers ont été ciblés : améliorer l'accessibilité physique, le transport adapté et l'aménagement urbain pour les personnes handicapées; offrir des services d'information et d'accompagnement pour les nouveaux arrivants;
- Accélérer la mise en place de nouveaux services de garde à l'enfance afin de répondre aux besoins criants;
- Offrir aux organismes communautaires des locaux accessibles et à prix réduits;
- Favoriser la participation des femmes aux instances décisionnelles liées au développement économique.

ANNEXE 2 :

« MONTRÉAL : *VILLE NOUV'ELLES* »

Journée d'échanges et d'information tenue le 29 septembre 2001 sur la place des femmes dans la nouvelle Ville de Montréal

Déroulement de la journée

9h30	Ouverture	Louise Lemay Présidente du Comité <i>Femmes et développement régional</i>
	Place à l'animatrice de la journée	Lise Gervais Coordonnatrice, Relais-femmes
9h45	Le parcours d'une femme en politique municipale	Vera Danyluk Présidente du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal
10h	L'ABC de la réorganisation municipale	Jacques Léveillé Professeur au département de science politique, UQAM Winnie Frohn Professeure au département d'études urbaines et touristiques, UQAM
	Période de questions	
11h	Les enjeux de la réorganisation municipale pour les femmes	Rebecca Beauvais Coordonnatrice de recherche, étudiante à la maîtrise au département de science politique, UQAM Nicole Brais Chercheuse postdoctorale au Centre de recherche en aménagement et développement, Université Laval Anne Michaud Conseillère en développement communautaire (Femmes et ville) Ville de Montréal
	Période de questions et d'échanges	
13h30	Discussions en ateliers	
	<ol style="list-style-type: none">1. Représentation des femmes dans toute leur diversité et démocratie municipale2. Réalités et besoins des femmes3. Accessibilité et équité	
14h50		
15h	Plénière Synthèse des ateliers et de la journée	
16h	Mot de clôture	Marie Leahey Membre du comité de coordination de la Table des groupes de femmes de Montréal

ANNEXE 3 : Liste des participantes et participants

Andréa Adelman	Action des femmes handicapées de Montréal - AFHM
Régine Alende	Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes - CEJFI
Danièle Aveline	Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
Michèle Bachand	Conseil central du Montréal métropolitain - CSN
Maria Barile	Association des femmes handicapées de Montréal - AFHM
Louise Baron	Association des femmes handicapées de Montréal - AFHM
Marie Barrette	
Rebecca Beauvais	Université du Québec à Montréal - UQÀM
Annie Bélanger	Échange entre femmes - Ville Saint-Laurent
Suzanne Bélanger	Échange entre femmes - Ville Saint-Laurent
Mireille Bénard	Conseil central du Montréal métropolitain - CSN
André Bergeron	Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)
Christine Bergeron	Retraitée
Ginette Bernard	
Mélissa Blais	Concertation femmes
Bernadette Blanc	Université de Montréal - Faculté de l'aménagement
Anne Boivin	Secteur industries et bâtiments Tecsuit inc
Johanne Bouchard	Centre d'éducation et d'action des femmes
Marc Boucher	Ville de Montréal - Service des sports, des loisirs et du développement social
Colette Boudrias	Axelles - Expertise non traditionnelle inc.
Marie-Ange Bourdon	Bourdon & associés
France Bourgault	Centre d'éducation et d'action des femmes
Diane Bouthiller	Ministère des Affaires municipales et de la Métropole - MAMM
Nicole Brais	CRAD - Université Laval
Marthe Cadorette	Ville de Pierrefonds
Johanne Cantin	Bell Canada
Suzanne Caron	Ville Mont-Royal
Sylvie Chassé	Carrefour des femmes d'Anjou
Marie-Pierre Chevrier	Nouveau départ Montréal
Ghislaine Choquette	Communication Ghislaine Choquette
Yasmina Chouakri	Table des groupes de femmes de Montréal
Marie-Soleil Cloutier	Université du Québec à Montréal - UQÀM
Myrtel Coq	
Lise Corbin	Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)
Nicole Côté	Mouvement Action chômage de Montréal
Monique Côté-Petit	AFEAS régionale Montréal, Laurentides, Outaouais
Vera Danyluk	Communauté urbaine de Montréal - CUM
Maryse Darsigny	Y des femmes (YWCA)
Yevkine De Greef	Sculptrice
Annie de Lamirande	Échange entre femmes - Ville Saint-Laurent
Monique Delisle	Ville de l'Île Bizard
Claudette Demers-Godley	Y des femmes (YWCA) (<i>Comité organisateur</i>)
Mariangela DiDomenico	Conseil du Statut de la Femme - Bureau régional

Martine Diotte	CDEC - Ahuntsic/Cartierville
Lyssa Dormeus	Expleo Global inc.
Marlène Dubuisson, Balthazar	Avocate
Marie-Ève Duchesne	Logifem inc.
Nicole Forget Bashonga	La cuisine collective Hochelaga/Maisonneuve
Marianne Fraser	Centre des femmes de Rivière-des-Prairies
Sandra Friedrich	Journaliste
Winnie Frohn	École des sciences de la gestion – UQAM (<i>Comité organisateur</i>)
Maria Louisa Fuertes	Conseil régional de la F.F.Q.
Kristianne Gagnon	
Carroll Gauthier	La Marie Debout, Centre d'éducation des femmes
Lise Gervais	Relais-femmes
Sophie Gilbert	Échange entre femmes - Ville Saint-Laurent
Françoise Gillot	
Marie Girard-Hurtubise	CARI St-Laurent
Mélissa Giroux	Université du Québec à Montréal - UQÀM
Mamadou Hadiza	Université du Québec à Montréal - UQÀM
Rafif Hamoui	
Marie-Renée Jacques	Palm publicité Marketing
Maria Jean	Vision Montréal
Fanny Jolicoeur	Écho des femmes de la Petite-Patrie
Patrice Jourdain	Desjardins, Ducharme, Stein, Mona
Lyne Kurtzman	Alliance de recherche IREF/Relais-femmes (ARIR) (<i>Comité organisateur</i>)
Denise Lacelle	Projet Genèse
Odile Lachapelle	CLSC – Hochelaga / Maisonneuve
Marie-Josée Lamarre	Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec - FRHFVDQ
Opula Lambert	Université du Québec à Montréal – UQÀM
Claude Lamothe	Conseil régional FTQ - Montréal métropolitain
Chantal Lapointe	
Marie-Ève Laurin	Université du Québec à Montréal - UQÀM
Marie Leahey	SORIF - La Table des groupes de femmes de Montréal
Louise Lemay	Centre de liaison entreprises-éducation
Micheline Lemieux	Centre des femmes d'ici et d'ailleurs
Marie-Hélène Léveillé	Centre patronal en environnement du Québec
Jacques Léveillé	Université du Québec à Montréal - UQÀM
Ginette Marsan	Carrefour des femmes d'Anjou
Anne-Marie Martin	VIA Rail Canada inc.
Anita Mathison	Association des femmes handicapées de Montréal – AFHM
Paulina Maya	Centre des femmes d'ici et d'ailleurs
Lucie Ménard	Carrefour des femmes d'Anjou
Chantale Michaud	Organisatrice - Verdun
Anne Michaud	Ville de Montréal - Service des sports, loisirs et développement social
Gwen Mohamed	Logifem inc.
Marie-France Moquin	Multi-femmes deux inc.
Perpetue Mukarugwiza	

Édith Mukayumba	Communauté urbaine de Montréal - CUM
Marie-Antoinette Nonez	Ephandok
Hélène Ouellette	Centre des femmes d'ici et d'ailleurs
Johanne Palladini	Ville de Pierrefonds
Jocelyne Paquette	Secrétariat à la condition féminine
Lilia Paquin	Compté Étienne-Desmarteau
Louise Paquin	Syndicat canadien de la fonction Publique - SCFP - 301
Sophie Paquin	Université du Québec à Montréal – UQÀM
Anne Pasquier	Travailleuse autonome
Martine Peyton	Université du Québec à Montréal - UQÀM
Joaquina Pires	Ville de Montréal – Division des affaires interculturelles
Lise Pomerleau	Conseil régional Simone Monet-Chartrand
Julie Raby	Centre d'éducation et d'action des femmes
Malika Rahmani	Échange entre femmes - Ville Saint-Laurent
Darlène Raymond	Action travail des femmes
Pauline Richard	Logifem
Christine Sheitoyan	Association des femmes diplômées des Universités - AFDU
Lorraine Simoneau	Caisse Populaire St-Odile
France Tardif	CIAFT
Suzanne Tétreault	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Martine Thériault	Concertation femmes
Diane Tousselle	Syndicat canadien de la fonction Publique - SCFP - 301
Carmina Tremblay	
Sylvie Trudel	Table des groupes de femmes de Montréal (<i>Comité organisateur</i>)
Eva Tsoi	CLSC - Parc Extension
Martha Twibanire	Association Multi-Ethnique pour l'intégration des personnes Handicapées du Québec
Debbie Acocella	Conseil régional de développement de l'île de Montréal – CRDÎM
Martine Blanc	Conseil régional de développement de l'île de Montréal – CRDÎM (<i>Comité organisateur</i>)
Hélène Bohémier	Conseil régional de développement de l'île de Montréal - CRDÎM (<i>Comité organisateur</i>)
Jocelyne Boucher	Conseil régional de développement de l'île de Montréal - CRDÎM
Christyne Ouellet	Conseil régional de développement de l'île de Montréal – CRDÎM
Yvan Thériault	Conseil régional de développement de l'île de Montréal – CRDÎM
Jean Therrien	Conseil régional de développement de l'île de Montréal - CRDÎM
Daniel Vigneault	Conseil régional de développement de l'île de Montréal - CRDÎM